

Améliorer la gouvernance de son association pour renforcer son efficacité et assurer sa pérennité

Contexte :

De nombreuses situations peuvent fragiliser la gouvernance des associations.

Le manque d'adhésion au projet associatif, la méconnaissance des principes de gouvernance associative, l'évolution des formes d'engagement, les enjeux de pouvoirs, le sentiment d'inutilité, les bouleversements induits par le numérique, les exigences de professionnalisation, la complémentarité à organiser avec les salariés, sont autant de facteurs entrainer des conséquences importantes sur le dynamisme de l'association et sa pérennité.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation les participants disposeront des clés pour clarifier ou renforcer leur gouvernance.

Objectifs pédagogiques :

Connaitre les fondamentaux du fonctionnement associatif

Partager des valeurs et être d'accord sur la mise en œuvre d'une stratégie

Créer les conditions d'une gouvernance démocratique

Prévoir les délégations de pouvoir

Accueillir, intégrer et former les bénévoles

Contenu : les fondamentaux de la gouvernance associative, la rédaction ou la révision des statuts, le fonctionnement du binôme « responsable salarié-président bénévole », la constitution du conseil d'administration, la création d'une dynamique d'équipe, la gestion des bénévoles.

Méthodes pédagogiques :

Cas pratiques, travail en sous-groupe, Word café, travail en grand groupe, plan d'action individuel, autodiagnostic, mises en situation, partages de plan d'actions, quiz,...

Publics : Administrateurs en place, salarié(e)s participants à des CA, bénévoles envisageant de siéger dans un CA

Prérequis : Aucun

Modalités : La formation aura lieu sur 2 journées – les 23 et 30 avril 2024 à Saint-Germain-en-Laye de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Nombre de participants : 14 participants maximum-1 participant par structure sauf dérogation -